Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 47 (1911)

Heft: 49

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

XLVIIme ANNÉE LAUSANNE

N° 49. 9 décembre 1911

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

SOMMAIRE : *A nos lecteurs. — La nouvelle loi genevoise sur l'instruction primaire. — Carnet de l'instituteur. — Chronique scolaire : Vaud. — Bibliographie.* — PARTIE PRATIQUE : *Langue maternelle. — Comptabilité. — Dictée. Rédaction. — Cours complémentaires. — Gymnastique. — Problème pour les maîtres.*

A NOS LECTEURS

*L'*Educateur *va entrer dans sa 48e année. Il a cherché jusqu'ici à marcher résolument dans la voie du progrès et il espère que l'année 1912 marquera pour lui une étape nouvelle.*

Nous ne répéterons pas ici ce que nos lecteurs savent déjà. Nos collaborateurs à la partie générale sont de plus en plus nombreux, en sorte que le corps enseignant a l'assurance d'être tenu au courant du mouvement actuel des idées pédagogiques et des tendances de l'école contemporaine. Quant aux correspondants cantonaux, membres du Comité de rédaction, ils sont de mieux en mieux armés pour prendre la défense des intérêts de la communauté et nous renseigner, brièvement mais régulièrement, sur les actes scolaires importants de nos diverses sections cantonales.

* * *

*Pendant l'année qui va se terminer, l'*Educateur *s'est efforcé de s'approcher du but qu'il s'était fixé pour sa* Partie pratique *: « faciliter le travail de préparation des différentes leçons de nos programmes scolaires ». Pour cela, il a mis chaque semaine, à la disposition de ses lecteurs, des matériaux nombreux et variés, propres à simplifier quelque peu les difficultés de leur tâche quotidienne. A-t-il réussi dans ses efforts et la* Partie pratique *a-t-elle été de quelque utilité pour nos abonnés ? C'est à nos collègues de répondre*

et si leurs réponses devaient ne pas être affirmatives, nous les prierions de nous faire part de leurs critiques et de nous signaler les améliorations qu'ils désireraient voir apporter à cette partie de notre Journal. Nous nous appliquerions à tenir compte de leurs vœux et à faire mieux à l'avenir.

Ces dernières années, nos classes ont été abondamment pourvues de manuels et l'importance de la Partie pratique *de l'*Educateur *semble en avoir été diminuée.*

*La partie scolaire de l'*Educateur *n'entend pas, au reste, faire double emploi avec ces indispensables instruments de travail que sont les manuels ; mais ces matériaux assemblés, il faut les mettre en œuvre, les présenter de façon intéressante, donner en un mot de la vie à l'enseignement par le livre.*

« Un instituteur, a dit Charles Wagner, trouve toujours quelque profit à en voir fonctionner un autre. » Nos collaborateurs s'efforceront donc de « fonctionner » comme ils le feraient dans une classe.

Tout, d'ailleurs, n'a pas été dit encore sur l'inépuisable thème des méthodes et des procédés d'enseignement. Nos programmes se modifient sans cesse, les idées évoluent rapidement et des sujets nouveaux viennent s'imposer à l'attention des maîtres d'école. Un beau champ d'activité reste donc ouvert à la Partie pratique de notre Journal et nous y convions, avec nos anciens et fidèles collaborateurs, beaucoup de forces nouvelles représentant toutes *nos sections cantonales.*

En 1912, la Partie pratique donnera la suite des leçons en cours de publication : langue maternelle, sciences naturelles, arithmétique, gymnastique, etc. On y trouvera aussi un petit cours de morale, le canevas pour leçons des classes complémentaires, quelques leçons modèles et une étude de notre histoire nationale, tout spécialement de celle concernant nos cantons romands. Cette étude sera présentée sous une forme intéressante et tout à fait nouvelle.

* * *

Nous adressons ici un pressant appel à tous les amis de l'école et de l'instruction populaire dans notre pays romand pour qu'ils nous restent fidèles et nous amènent de nouvelles recrues. Nous comptons, en particulier, de plus en plus sur l'appui effectif du canton de Ge-

nève, qui vient d'être doté d'une des meilleures lois sur l'instruction publique que nous ayons en Suisse à l'heure actuelle.

*Rédaction de l'*Educateur.

LA NOUVELLE LOI GENEVOISE SUR L'INSTRUCTION PRIMAIRE.

Les lecteurs de l'*Educateur* ne sont certainement pas sans savoir que le Grand Conseil du canton de Genève vient d'adopter une nouvelle loi sur l'instruction primaire. C'est une conséquence naturelle d'un mouvement qui s'est accentué, en Suisse, au cours de ces dernières années, et qui provient du fait que les autorités scolaires des différents cantons sentent combien il est important pour l'avenir du pays d'améliorer, dans la mesure du possible, leur législation scolaire. Il y a là une conviction profondément sociale et patriotique qui est tout à l'honneur de notre population et de ses mandataires et que nous nous plaisons à souligner.

Genève n'a donc pas voulu rester en arrière, et le Département de l'Instruction publique de ce canton, présidé par M. le conseiller d'Etat W. Rosier, a reconnu la nécessité de reprendre, sur un certain nombre de points, l'œuvre législative d'Alexandre Gavard, qui a été si féconde en résultats, mais qui date de l'année 1886. Elle a subi, il est vrai, diverses modifications depuis lors ; néanmoins, elle ne répondait plus, avec une exactitude suffisante, aux besoins actuels et, dans les milieux compétents, un certain nombre de vœux et d'idées nouvelles s'étaient fait jour.

Le Conseil d'Etat a donc mis un projet à l'étude en se basant principalement sur les constatations suivantes :

a) insuffisance de la durée de l'enseignement primaire et nécessité de prolonger jusqu'à 14 ans l'école obligatoire de toute la journée ;

b) nécessité d'une revision du programme de l'école primaire dans le sens d'un allègement pour certaines branches, l'allemand en particulier, et d'une amélioration du français et de l'enseignement éducatif ;

c) amélioration de la situation matérielle du corps enseignant ;

d) création de cours professionnels obligatoires pour les apprentis du commerce et de l'industrie de 14 à 16 ans révolus.

Cette dernière partie du projet fera l'objet d'un prochain article ; bien qu'elle constitue un prolongement de la scolarité obligatoire, elle relève d'un projet de loi spécial. D'autre part, pour compléter cet exposé sur les innovations en matière scolaire à Genève, nous aurons l'occasion de publier une étude sur les modifications et les améliorations apportées aux statuts de la caisse de retraite des fonctionnaires de l'enseignement primaire.

Ce qui est d'un intérêt primordial dans la loi qui nous occupe aujourd'hui, c'est le fait que l'ancienne école complémentaire qui n'occupait les enfants que 7 heures par semaine (2 h. le jeudi et 1 h. les autres jours), a été reconnue, à l'expérience, tout à fait insuffisante pour fournir le complément d'instruction nécessaire à des élèves de 13 à 15 ans. Il faut bien se rendre à l'évidence : si l'école veut exercer une influence réelle et durable sur les enfants, elle doit les retenir au travail plusieurs heures par jour. C'est ainsi qu'on a été amené à remplacer ces deux années d'enseignement à horaire très réduit, par une année d'école de toute la journée destinée aux enfants de 13 à 14 ans. Faisant suite à la 6e année, elle portera le nom de *classe complémentaire*, plutôt que celui de 7e année, attendu que le raccordement de l'école primaire sur les établissements d'enseignement secondaire continuera à se faire à partir de la 5e primaire pour le Collège ou pour l'Ecole secondaire des jeunes filles, et de la 6e primaire pour l'Ecole professionnelle et les autres établissements. La classe complémentaire réunira donc les élèves qui ne poursuivront pas leurs études dans les établissements d'instruction secondaire.

Le Grand Conseil était si convaincu de l'utilité de cette innovation, consistant en fait dans l'augmentation d'une année de la période de scolarité obligatoire, et la population tout entière en a compris si bien la portée, qu'aucune voix ne s'est élevée contre cette charge nouvelle imposée à la jeunesse scolaire. Genève a senti qu'il y allait de son avenir et qu'elle se devait à elle-même de réaliser un progrès qui est déjà un fait accompli dans beaucoup d'autres cantons. Il convient de se féliciter de cette attitude. On ne peut pas prévoir, en effet, toutes les conséquences importantes et tous les avantages d'ordre moral et social qui résulteront, après quelques années, de ce simple texte de loi.

La revision du programme et des matières qui doivent y figurer, a donné lieu, par contre, au sujet de l'enseignement de l'allemand, à des discussions qui n'ont jamais cessé, d'ailleurs, d'être empreintes du meilleur esprit.

A la demande de personnes compétentes et à la suite de nombreux rapports inspectoraux, constatant que les trois années d'allemand que l'on impose aux élèves de l'école primaire ne produisent guère de résultats, le Département de l'Instruction publique avait estimé qu'il y aurait peut-être là un moyen de détendre, au profit d'autres branches, et en particulier du français, l'horaire que l'on s'accordait à trouver trop chargé. On faisait observer, à ce propos, que le canton de Genève est le seul où une autre langue que la langue maternelle soit enseignée à titre obligatoire à tous les élèves de 10 à 13 ans qui fréquentent l'école primaire. Ces raisons, si plausibles qu'elles fussent, n'ont pas trouvé grâce devant une objection plus forte encore : nous voulons parler de l'argument d'ordre national qui a été invoqué en faveur de l'allemand. On a déclaré au Grand Conseil qu'il serait actuellement tout à fait inopportun de priver les élèves des écoles primaires genevoises de l'étude de cette langue et que la connaissance de l'allemand, fût-elle limitée aux éléments, est encore un lien, un facteur de rapprochement avec nos Confédérés. Evidemment, la question ainsi posée, si elle péchait au point de vue pédagogique contre une constatation de fait, se justifiait pleinement au point de vue patriotique et c'est pourquoi le Conseil d'Etat s'est incliné aussitôt avec une parfaite bonne grâce. L'allemand est donc maintenu à l'école primaire, à titre obligatoire, avec cette légère différence qu'au lieu de le commencer en 4e année, les élèves l'étudieront à partir de la 5e.

Une autre modification étend le minimum des connaissances considérées comme indispensables, à la comptabilité élémentaire, si nécessaire dans la plupart des professions, et aux éléments des sciences physiques et naturelles, qu'il n'est plus permis d'ignorer. La phrase de l'ancienne loi qui parlait des « premiers » éléments de ces sciences a paru vraiment trop modeste au XXme siècle. Enfin, mentionnons également l'introduction des causeries morales au programme fixé par la loi.

(A suivre.)

CARNET DE L'INSTITUTEUR

Je viens de recevoir d'un bon collègue la lettre suivante dont la lecture pourra peut-être rendre service à d'autres encore qu'à moi :

« Villanova, 26 novembre 1911.

« Cher collègue et ami,

« Je comprends le soulagement que tu éprouves après une exécution comme celle dont tu me parles. Une fois la classe débarrassée du mauvais élève qui trouble la leçon, qui t'empêche de vaquer à tes occupations comme tu désires le faire, sans être à tout moment dérangé par les grimaces ou le bavardage d'un mauvais garnement, tu te sens plus à l'aise. Permets-moi, toutefois, de ne pas approuver ton moyen disciplinaire, commode et expéditif il est vrai, consistant à mettre simplement à la porte, c'est-à-dire au corridor, ceux des élèves qui n'apprennent pas leurs devoirs, qui sont insolents ou qui se font même un malin plaisir d'empêcher leurs camarades de travailler ou d'être simplement attentifs.

Je vois bien le profit immédiat pour toi de cette manière de faire. Tu y gagnes la tranquillité, un repos relatif, jusqu'au moment où un autre élève, ennuyé sans doute de l'absence momentanée d'un camarade, s'empressera d'aller le rejoindre... où tu sais.

« Mais l'enfant ! As-tu déjà réfléchi aux conséquences possibles d'une station prolongée dans un corridor froid et humide, à cette saison surtout où l'on n'est pas encore habitué aux rigueurs de l'hiver, s'il s'agit par exemple d'un garçon débile ou d'une jeune fille à la santé délicate ? Tu crois punir bien sévèrement un polisson, en l'envoyant compter les clous de la porte ! Il ne demande que cela, le garnement, et c'est toi qui seras le dupé. S'il n'assiste pas à la leçon et s'il profite de son séjour au corridor pour continuer la série de ses sottises, n'est-ce pas toi, en fin de compte, qui en subiras les conséquences ? Ayant négligé les exercices que tu auras faits avec les autres élèves pendant son absence, n'auras-tu pas d'autant plus de peine à combler les lacunes au cours des leçons suivantes ?

« De toutes manières, et quel que soit le point de vue auquel tu te places, tu dois convenir que ce moyen disciplinaire est condamnable. Il y en a tant d'autres à ta portée que, certainement, il aura suffi de te rendre attentif à son inconséquence pour que tu renonces entièrement à celui qui avait jusqu'ici tes préférences. Une retenue à la récréation ou après la classe ne serait-elle pas plus efficace ?

« J'espère que tu ne m'en voudras pas de ma franchise. Ménage tes cordes vocales et fais des efforts pour conserver ton calme en toutes circonstances.

« Bien affectueusement à toi, « T. O. Delarive. »

Pour copie conforme : Th. Möckli.

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD. † **Hélène Divorne.** — Mercredi 7 novembre, une foule émue rendait les derniers honneurs à Mlle Hélène Divorne, ancienne institutrice à Chavannes près Lausanne, décédée à Château-d'Oex. Sur la tombe, M. Pouly,

municipal, retraça la vie de dévouement de la défunte et lui adressa les derniers adieux, au nom de tous.

Brevetée en 1907, elle fut appelée à diriger la deuxième classe de Chavannes, en août la même année. Courageuse, pleine de santé, elle travailla avec ardeur et se donna toute à sa nouvelle tâche. Elle accomplit son devoir jusqu'au dernier moment, trop tard hélas! ses forces la trahirent. Vers la fin de l'hiver 1909-1910, elle contracta une mauvaise bronchite. Elle obtint un congé régulier pour se soigner. Malheureusement, on lui reprocha de n'être pas malade ; par fierté, elle reprit sa classe. Ce fut une imprudence, et bientôt elle dut la quitter pour ne jamais y rentrer ! La maladie suivit son cours et la mort fit son œuvre. Mlle Divorne était aimée de tous ses élèves, de tous ceux qui eurent l'avantage de la connaître de près. La nouvelle de sa mort n'a pas été sans vivement les affecter. Au nom du corps enseignant vaudois, nous présentons à la famille affligée, toute l'expression de notre profonde sympathie. A. D.

* † **Louis Luquiens.**— Un nombreux convoi funèbre a rendu les derniers devoirs à M. Louis Luquiens, instituteur émérite, décédé à Juriens, à l'âge de 57 ans, et en retraite depuis une année. Sur la tombe ont pris la parole: Messieurs Grobéty, instituteur, au nom de la S. P. V. et Cloux, ancien président de la dite société, comme camarade de classe. Notre dévoué collègue a hélas! peu joui de sa retraite, qu'il venait de prendre après trente-deux années de service. Il dut quitter sa classe pour cause de maladie et il ne s'est pas rétabli. Louis Luquiens laisse après lui une famille et un enfant de cinq ans. Nous prenons une vive part à ce deuil cruel qui vient de les frapper et nous présentons à la famille affligée l'expression de nos sincères condoléances. A. D.

* **Retraite. Emile Morel.** — Depuis l'envoi de notre article relatant la retraite de M. Emile Morel, instituteur à Arnex, nous avons reçu des renseignements complémentaires que nous tenons à communiquer aux lecteurs. M. Emile Morel a enseigné pendant vingt-cinq ans à Bofflens et quinze ans à Arnex. Homme de devoir et très pieux, il a laissé d'excellents souvenirs et on lui garde une réelle reconnaissance. Il s'est toujours montré un homme de cœur et de bon conseil. A Arnex, il a toujours, malgré son grand âge, dirigé sa classe en véritable pédagogue ; la discipline n'a jamais laissé à désirer. Sans sa famille qui le sollicitait de se retirer, il serait encore resté à la tête de sa classe. Il faisait grand plaisir à la population en apprenant à la jeunesse du village un chant de circonstance pour chaque fête religieuse. Son activité n'a pas été vaine et beaucoup de ses anciens élèves occupent aujourd'hui une position honorable. Ils garderont tous un précieux souvenir de leur cher et vénéré maître. A. D.

* **Retraite.** — Les instituteurs du district d'Echallens ont appris avec regret, dans la réunion du 11 novembre, la décision prise par leur collègue et ami M. Emilien Pahud à Poliez-Pittet. Après une longue et féconde carrière de trente-deux ans d'enseignement M. Pahud se retire et prend sa retraite dans sa commune d'origine où il a enseigné durant près de vingt ans. Breveté en 1879, il fut tour à tour instituteur à Etagnières, à Bioley-Orjulaz et enfin à Poliez-Pittet où il vient de terminer sa carrière pédagogique.

D'un caractère doux, aimable, facile, M. Pahud a su se faire apprécier et esti-

mer de ses supérieurs, aimer de tous ses collègues et des nombreux élèves qu'il a formés. Tous unissent leurs vœux pour lui souhaiter de longues années de repos et de bonheur, repos et bonheur bien mérités après une si longue période de labeur.

Edm. A.

Les écoliers bâlois. — Ils sont rentrés chez eux, et c'est tard déjà pour parler de leur voyage en zig-zag à travers la Suisse romande, mais, excusez-moi, il vaut mieux tard que jamais ! Les écoliers bâlois, au nombre de 160, pendant une quinzaine de jours, ont visité notre pays. Tout de gris vêtus, coiffés d'un léger feutre mou, le bâton ferré à la main, les petits pèlerins, bronzés par le soleil, avaient fort bonne mine et leur discipline était irréprochable. En suivant le Jura, ils sont arrivés jusqu'à Nyon; de là, en côtoyant le lac, ils ont traversé Rolle, Morges, etc. Partout, sur leur passage, ils furent acclamés, fêtés par les autorités. A St-Sulpice, il eurent l'agréable surprise de rencontrer M. le syndic Maillefer, qui venait les inviter, au nom de la Municipalité de Lausanne, à accepter une tasse de thé sous les ombrages de Tivoli. Fifres et tambours en tête, bannière déployée, la colonne fit son entrée triomphale dans la capitale vaudoise. D'aimables paroles leur furent adressées par M. le syndic et M. Lavanchy, contrôleur des écoles. De Lausanne, les écoliers bâlois continuèrent leur route sur Vevey, Montreux, gravirent le Moléson par Châtel-St-Denis, s'arrêtèrent encore à Bulle et à Fribourg, puis regagnèrent leurs pénates. Pendant toute la course, ils furent suivis par les cuisines où se préparaient les repas et par les chars de bagages; le coût du voyage s'est élevé à 50 fr. par élève, tout compris. Voilà une méthode de voyage qui n'est point banale et qui doit constituer une belle leçon de géographie pratique, de discipline, d'endurance et de bonne camaraderie ?

A. D.

BIBLIOGRAPHIE

Les fiançailles de Linette, roman, par Henri-L. Magnin, édition Atar, Genève.

Linette Duval échappe à la mort dans une tourmente de neige, grâce au dévouement de son camarade d'enfance, André Landry. Elle n'en revient pas moins dangereusement malade et, pendant sa convalescence, les deux jeunes gens se rendent compte, sans se l'avouer, qu'ils éprouvent l'un pour l'autre autre chose que la simple amitié d'antan. Ces sentiments réjouissent les parents, à l'exception du père Duval, vieil original qui rend les siens malheureux par ses manies ; pour sa fille, il préférerait le régent Rochat, vulgaire coureur de dot, qui a su conquérir ses bonnes grâces en vantant ses talents de taxidermiste, si celui-ci arrivait à obtenir d'un vieil oncle avare, que tout le monde croit riche, autre chose que de vagues promesses. Ces espérances ne se réalisant pas, le père Duval éprouve un tel dépit que sa raison chavire : il tente de tuer sa femme et se précipite lui-même du haut d'une paroi de rocher. André n'hésite plus, il doit parler ; mais ses parents l'en détournent : eux aussi ont eu un cas de folie dans leur famille, l'union tant désirée est impossible. Accablé, il quitte la maison paternelle et, dernier malheur, en voulant sauver un contrebandier grièvement blessé, il se brise la colonne vertébrale ; Linette, dans une suprême entrevue, reçoit son aveu et lui ferme les yeux. Telle est la trame de ce roman où le

fatalité s'acharne de façon passablement exagérée sur les deux principaux personnages. Ce qui plaira le plus, ce sont les descriptions de la nature jurassienne ; elles dénotent une grande connaissance et un profond amour des « montagnes » neuchâteloises. Telles scènes, la tourmente, le réveil à la montagne après la neige, le passage du « triangle », pour ne citer qu'au hasard, sont émaillées de détails pittoresques, très finement observés. Les caractères, surtout pour le père Duval et le régent Rochat, sont beaucoup moins vrais; les actions manquent parfois de logique. Le cousin Bélisaire, par ses « déformations linguistiques », vient heureusement égayer le dialogue, d'ailleurs habilement conduit ; toutefois, l'auteur a accentué ce travers de façon invraisemblable ; il fera bien aussi de se défier des expressions trop particulières à la région décrite.

Ces réserves faites, il n'en reste pas moins que l'intérêt se soutient du commencement à la fin, que voilà un livre d'une tenue morale parfaite et pouvant être mis dans toutes les mains. A. C.

Les Aventures de Pinocchio,, 1 vol. grand in-16, illustré de 16 gravures, relié fr. 3. — broché fr. 2. —. Lausanne, Librairie Payot et Cie.

Ce petit livre, qui s'est déjà vendu à plus d'un million d'exemplaires en Italie, est unique en son genre, et n'a même son pendant dans aucun autre pays. C'est un des rares chefs-d'œuvre de la littérature enfantine.

Fantaisie ailée, sensibilité délicate, imagination charmante, grâces poétiques, esprit malicieux et fin, toutes les qualités littéraires, cette œuvre remarquable les possède au plus haut point et rehaussées encore par une rare inspiration morale d'autant plus admirable que ses leçons exquises se dégagent d'elles-mêmes du récit sans s'étaler jamais en moralisations ennuyeuses. Car ce que l'enfant goûte et recherche avant tout, c'est le mouvement, c'est la vie, c'est l'intérêt palpitant d'une intrigue, d'une aventure où le comique se mêle au drame, où l'imprévu déroute les meilleures combinaisons. A ce titre, les « Aventures de Pinocchio » laissent une marque ineffaçable dans les imaginations enfantines et sont de nature à exercer la plus heureuse influence sur le caractère. L'enfant poursuit sans s'arrêter le récit curieux de la naissance de la marionnette, ses fugues téméraires, ses terribles aventures, ses vicissitudes tragiques ou comiques, et la quitte enfin transformée par ses précoces expériences en un gentil petit garçon travailleur et obéissant.

Un livre semblable devrait être beaucoup répandu.

Les joies et les tribulations de Zaga, par Mlle de Mestral-Combremont, Genève, chez Atar.

Ce livre s'adresse aux tout petits; l'auteur les connaît et s'entend à les décrire et à les faire agir. Ces vingt-huit récits sont de valeur inégale. Certains auraient gagné à être plus développés, et surtout plus fouillés; on en termine la lecture en se demandant dans quel but l'auteur les a écrits. Cependant, tel qu'il est, ce petit livre fera passer quelques heures agréables à ses jeunes lecteurs, et nous ne pouvons que lui souhaiter bon accueil dans toutes les familles. P. H.

Reçu : *Carte scolaire du canton du Valais*, éditée par le Département de l'Instruction publique. Prix : 1 fr. Institut géographique de Berne, de Kümmerly et Frey.

PARTIE PRATIQUE

LANGUE MATERNELLE

Chez les parents de Pierre (suite).

VII

I. Entrée en matière. — **Une bonne maîtresse de maison.**

II. Lecture — Vocab. — Analyse. — Compte rendu.

Au tab. noir : 1. Levée la première, couchée la dernière, Mme Gervais vaque avec plaisir à ses occupations ; elle prend soin de Madeleine, prépare les repas, fait les chambres, coule la lessive, repasse, raccommode et coud.

2. Elle travaille du matin au soir sans perdre une minute. Ses enfants sont toujours propres et très bien élevés.

Grammaire : Pluriel des qualificatifs.

Au tableau noir, les mots difficiles : 1) Avec plaisir, ses occupations, la première, la dernière ; vaquer, repasser, raccommoder, elle coud, elle fait. Sans, toujours.

III. Elocution. Quelles sont les principales occupations d'une maîtresse de maison ? Qu'est-ce qu'un enfant chétif ? malingre ? Est-il convenable de se rendre à l'école avec des vêtements déchirés ?

IV. Causerie morale : **Femme alerte vaut son pesant d'or.**

V. Exercices de grammaire et d'orthographe.

Au tableau noir, ces deux exemples :

1) L'enfant de notre voisine est propre.

2) Les enfants de notre voisine sont propres.

1) Comment est-il, l'enfant de la voisine ?

Qu'est-ce que le mot **propre** ?

Qu'est-ce qu'un qualificatif ?

2) Comment sont-ils, les enfants de notre voisine ?

Quelle lettre ai-je ajoutée au mot propre ? Pourquoi ?

Comment se forme le pluriel dans les qualificatifs ?

Les qualificatifs, comme les noms, prennent un s au pluriel
(tab. noir).

1) Dictées : Textes 1 et 2.

2) Exercice à mettre au pluriel.

La poire juteuse. La pêche savoureuse. Le raisin doré. La rhubarbe rafraîchissante. Le fromage maigre. Le rôti succulent. Le beurre rance. La sauce épicée.

3) Exercice à mettre au pluriel :

Une étoffe légère. Un couteau affilé. Un mur lézardé. Un caveau humide. Une chambre meublée. Une clef rouillée.

4) Exercice à mettre au singulier :

Les brochures instructives. Les problèmes difficiles. Les ourlets étroits. Les vestes rapiécées. Les pantoufles usées. Les pantalons crottés. Les bouquets fanés.

5) Devoir à copier en soulignant les qualificatifs :

Robert, le fils du voisin, est un garçon mal élevé. Dans la rue, il est grossier et querelleur. A l'école, il est désobéissant, babillard et têtu.

6) Mettre au pluriel le précédent devoir :

Robert et Charles, les fils du voisin, sont des garçons mal élevés, etc.

VIII

I. Entrée en matière : **Une femme économe.**

II. Lecture — Vocab. — Analyse — Compte rendu.

1) Madame Gervais est une femme économe. Elle ne gaspille pas l'argent péniblement gagné par son mari. Elle se contente du nécessaire. Les fleurs de ses fenêtres, les meubles reluisants, la batterie de cuisine nette et brillante, les carrelages bien lavés, voilà le seul luxe de cette bonne maman.

2) Elle dépense peu pour sa toilette et celle de ses enfants. Elle utilise ce qui reste de bon dans les vêtements usagés de son mari pour habiller son fils Pierre. Mme Gervais peut mettre chaque mois quelques **sous** de côté.

Grammaire : Les noms terminés par **ou**.

Au tableau noir, les mots difficiles :

1) Une **femme** économe, le mari, le nécessaire, la batterie, le carrelage, le luxe, économiser, gaspiller, se contenter, voilà.

2) La toilette, les vêtements usagés, quelques sous, le mois, le fils, utiliser; — de côté.

III. Elocution. — 1) Que signifie le mot économiser ? le mot gaspiller ? (son argent, son temps, ses forces). Que signifie l'expression : se contenter du nécessaire ? Quel est le luxe de Mme Gervais ?

2) Qu'est-ce que des vêtements usagés ? Que fait Mme Gervais avec les vêtements que son mari ne peut plus mettre ? Que signifie l'expression mettre des sous de côté ? Qu'est-ce qu'une caisse d'épargne ?

Maximes a expliquer : Un sou épargné est un sou gagné. — Les petits ruisseaux font les grandes rivières. (Franklin.)

IV. Causerie morale : **Une femme économe est un trésor.** (tab. noir.)

V. Exercices d'orthographe et de grammaire.

Au tableau noir :

1) Un bijou — des bijoux ;
Un caillou — des cailloux ;
Un chou — des choux ;
Un genou — des genoux ;
Un hibou — des hiboux ;
Un joujou — des joujoux
Un pou — des poux.

2) Un **sou** — plusieurs sous ;
Un **trou** — plusieurs trous.

Règles : 1) **Sept noms** en **ou** prennent un **x** au pluriel.

2) Tous les autres noms terminés par **ou** prennent un **s** au pluriel.

1) Dictées : Textes 1 et 2.

2) Petites phrases à compléter au moyen des noms suivants : joujou, trou, hibou, clou, coucou, bijou.

La souris se cache dans des ... Le bracelet est un ... Madeleine s'amuse avec

des... Le menuisier enfonce des... dans la planche. Les ... chantent au mois de mai. Les.... sont des oiseaux de nuit.

3) Même genre d'exercice avec les mots suivants : caillou, sou, licou, pou, verrou, filou, chou.

Pierre met ses.... dans une tirelire. Il ne faut pas lancer des... dans la rue. Le lapin dévore les... On attache les chevaux avec des... Les gendarmes ont arrêté les... Les .... sont sur la tête des enfants sales. Les portes ont des...

(A suivre.) A. Regamey.

DICTÉE. *Degré intermédiaire.*

Le dimanche.

L'année, le mois, le jour sont astronomiques et nous dépassent ; la semaine est humaine et taillée sur notre patron. L'homme en a le privilège : la nature ne connaît pas le dimanche. Les fleuves coulent, les avalanches bondissent, les plantes poussent, les animaux font leur nid, tissent leur toile, guettent leur proie : tout, en un mot, travaille avec continuité, sans distinction entre les jours qui se succèdent, semblables les uns aux autres. Seul, l'homme sur sept jours en a un où, soustrait aux nécessités matérielles qui l'inclinent vers la terre, il se redresse dans sa dignité vers l'idéal et vers le ciel. Emile Cheysson.

COMPTABILITÉ

(Degré supérieur. — 1re et 2me années.)

Ce qu'un enfant de 12 ans a coûté à ses parents.

Hier, Alfred est entré dans sa treizième année et il a dit à son papa : Je voudrais bien savoir combien je t'ai déjà coûté ? — Tu vas le savoir, mon enfant, dit le père, prends une plume, assieds-toi là et écris ce que je m'en vais te dicter. Tu me présenteras ensuite ton compte.

D'abord ta nourriture : On peut l'évaluer à fr. 0.50 par jour pendant la première année, à fr. 0.60 la deuxième, à fr. 0.70 la troisième, à fr. 0.80 les suivantes ; les sept dernières à fr. 1.— par jour ; (toutes les années comptées à 365 jours). Pour les vêtements, comptons fr. 30 par an pour la première année : pour chacune des suivantes fr. 5 de plus que pour la précédente. Avec l'argent total dépensé pour tes chaussures, j'aurais pu payer l'intérêt de fr. 750 au 4 % pendant 4 ½ ans. Pour les frais nécessités par ta coiffure, l'argent que j'ai dépensé, transformé en pièces de fr. 1, pèse 300 grammes. Quant à celui que j'ai dépensé en remèdes et frais de docteur, il s'en faudrait de 1 millimètre qu'il fît, en pièces de fr. 5, une longueur de 1 m. (Tu sais que le diamètre d'une pièce de fr. 5 est de 37 millimètres). J'évalue à fr. 184 les frais divers que nous avons faits encore, ta mère et moi : blanchissage, raccommodage, menus plaisirs, etc. Tu possèdes maintenant tous les éléments nécessaires à ton calcul. Règle ton compte par *Doit* et *Avoir*, bien que dans ton *Doit* je n'aie parlé ni de l'affection de tes parents pour toi, ni des soins qu'ils t'ont donnés, ni des nuits que ta mère a passées à ton chevet, lorsque tu étais malade. Toutes ces choses ne peuvent s'apprécier par de l'argent.

— Mais qu'inscrirai-je à mon *Avoir*, papa ?

— Rien, mon fils, peut-être pourras-tu, plus tard, payer dans ma vieillesse les intérêts de la dette contractée pendant ta jeunesse. N'y place que la Balance, que tu libelleras ainsi : *Pour balance, je dois à mes parents fr. .... à payer en application, obéissance et affection.*

Compte de ce que j'ai coûté à mes parents pendant 12 ans.

	DOIT Fr. C.	*AVOIR* Fr. C.
Nourriture, 1re année, 365 jours à fr. 0.50	182.50	
» 2me » 365 » à fr. 0.60	219.—	
» 3me » 365 » à fr. 0.70	255.50	
» 4me et 5me 730 » à fr. 0.80	584.—	
» 7 ans à fr. 365 l'an	2555.—	
Vêtements : 4 premières années (fr. 30 + fr. 35 + fr. 40 + fr. 45)	150.—	
» 4 années suivantes (fr. 50 + fr. 55 + fr. 60 + 65)	230.—	
» 4 années suivantes (fr. 70 + fr. 75 + fr. 80 + fr. 85)	310.—	
Chaussures : intérêt de fr. 750 au 4 % pour 4 ½ ans	135.—	
Coiffure : 300 gr. de pièces de fr. 1 font	60.—	
Pharmacie et docteur : 999 : 37 font 27 écus	135.—	
Frais divers	184.—	
Pour balance : *Je dois à mes parents à payer en application, obéissance et affection.*		5000.—
Sommes égales, Fr.	5000.—	5000.—

M. à L.

Degré supérieur et classes primaires supérieures.

DICTÉE OU RÉDACTION

Les couchers de soleil en octobre.

La promenade achevée, qu'il fait bon s'asseoir quelques instants pour jouir du grandiose spectacle d'un coucher de soleil sur le lac Léman! Le globe énorme du soleil mord déjà sur la crête foncée du Jura, et plonge sa barre de feu dans les profondeurs de l'onde. Le regard ébloui ne voit plus que des silhouettes bleues; les collines se détachent de la montagne et les moindres replis de terrain se dessinent dans l'estompement des teintes. Le ciel se colore de tons d'une douceur ineffable, petits flocons de nuages roses, sur un fond mauve, s'éteignant bientôt en des nuances d'un vert pâle, passant peu à peu aux teintes plus froides au fur et à mesure que le crépuscule s'étend davantage.

Notre grand peintre Gleyre a été le poète de ces ciels; son pinceau habile les a chantés et les a fixés dans maintes de ses œuvres. Allez voir, au musée de peinture de Lausanne, cette esquisse peinte de la « Séparation des apôtres » : admirez ce ciel crépusculaire, dont vous retrouverez l'image fuyante au déclin de chaque belle journée d'octobre; et aux plaisirs un peu terre-à-terre de vos

promenades, vous ajouterez des sensations d'un ordre supérieur, celles qui ne s'expliquent pas, mais qui font vibrer en nous les ondes mystérieuses de l'idéal.

Pendant ces minutes solennelles, tout paraît appartenir à un autre monde. Tous les bruits semblent éloignés et cependant distincts. Les cloches des troupeaux donnent le ton dominant; on les entend avec leur note particulière, se perdant dans la grandeur du paysage; les plus lointaines semblent tinter dans les profondeurs des forêts du Jura.

Les chants ou les jodlées des petits bergers se mêlent à cette symphonie soulignée par quelques claquements de fouet, par le roulement d'un char sur la route ou l'aboiement d'un chien de ferme,

Puis, lugubre, la trompe d'une automobile vous réveille de ce rêve idyllique pour vous replonger dans la sombre réalité. **B. M.**

(*Tiré des « Beaux Dimanches » du* Dr Bourget.)

COURS COMPLÉMENTAIRES

Mercredi.

Géographie : Compte rendu de la leçon précédente.

Jura : chaînes et sommets; vallées et cluses; routes et voies ferrées. Ecoulement des eaux : disparition de l'Orbe, nouvelle source; pente générale des vallées vers le N.-E. Le Doubs.

Plateau : parties les plus élevées; grandes vallées (Venoge, Thièle, Sarine, Aar, Emmenthal, etc.) Pente générale vers le Jura.

Histoire : Alors que Rodolphe de Habsbourg était encore enfant, en 1231, les Uranais se faisaient garantir la liberté impériale par le roi Henri; 9 ans plus tard, les Schwytzois obtenaient le même privilège.

Inquiets des empiétements successifs des Habsbourg, les habitants des trois vallées d'Uri, de Schwytz et du Nidwald conclurent des alliances temporaires.

Rodolphe élevé au trône : il conquiert l'Autriche.

La croix blanche apparaît dans le champ rouge du drapeau schwytzois.

Mort du grand empereur. — Alliance du 1er août. — Adolphe de Nassau et Albert d'Autriche.

Pour terminer : questions sur les baillis, le serment du Grütli et Guillaume Tell.

Rédaction : *a) Le Grütli.* Situation. — Evénements dont il fut le théâtre et qui ont immortalisé son nom. — Ce qu'est pour les Suisses ce coin unique de leur pays. — A qui appartient-il ? Souscription de la jeunesse suisse pour enlever à tout jamais à la spéculation le berceau même de la Confédération.

On peut donner au travail une tournure plus libre en adoptant un plan personnel.

Avec des élèves avancés le sujet pourrait être donné sous cette forme : *Trois paysans se rencontrent : c'est un peuple* (V. Hugo).

b) Lettre familière : Engager un absent à rentrer au pays. — Imaginez la cause : maladie d'un père, d'une mère; — domaine loué à des fermiers qui le ruinent; — situation avantageuse qui se présente; etc. Cherchez à persuader.

Instruction civique : Programme A. *Droits constitutionnels.* — Faire appel aux souvenirs des élèves pour les énumérer et les définir. – Montrer toute leur importance. Ces droits qui nous paraissent si naturels aujourd'hui sont le résultat de toute une évolution. Ils ne sont pas encore reconnus dans certains pays.

Programme B. *La municipalité et ses compétences* : — Organisation. — Le syndic; les fonctionnaires. — Finances de la Commune; services publics assurés par elle. — Impôts communaux. — (Service du feu auquel sont appelés les jeunes gens.)

Arithmétique : *Calcul des surfaces.* Faire remarquer aux élèves avancés que le calcul des surfaces s'effectue d'après deux règles essentielles :

1° *Multiplier une dimension par l'autre* : c'est le cas pour tous les quadrilatères qui ont deux côtés parallèles.

2° *Multiplier une dimension par la moitié de l'autre* : c'est la règle du triangle qui s'applique aussi au polygone régulier et au cercle.

Avec les élèves faibles, continuer des problèmes simples et pratiques avec conversions les plus courantes (hectares en ares, ares en ca, m^2 en dm^2, et réciproquement).

Le recueil officiel fournit tous les exemples désirés.

Samedi.

Arithmétique. Elèves avancés : Retrouver une dimension. — Figures équivalentes. *Exemple* : Un terrain carré de 81 m. de côté a la même surface qu'un autre terrain figurant un trapèze de 90 m. de largeur et 90 m. de grande longueur. Trouver la petite longueur du trapèze.

Elèves faibles : Retrouver la longueur ou la largeur d'un rectangle, la hauteur d'un triangle.

Histoire et instruction civique : Interrogation sur les leçons de mercredi.

Rédaction : Mise au net et critique. Cas échéant, traiter un deuxième sujet.

a) La pompe à incendie. — Les pompiers sont rassemblés pour l'exercice ; ils sortent la pompe du hangar qui l'abrite. — Décrivez l'appareil, dites sa puissance, son utilité. Si vous êtes pompier, donnez votre impression personnelle; parlez de la revue, d'une alerte dans la nuit, d'un incendie où votre pompe a rendu de grands services.

b) Lettre. Invitez une personne riche à s'intéresser à une famille pauvre dont le mobilier a été détruit par l'incendie. En-tête. — Exposé de la situation. — Demande de secours (adressée aussi discrètement que possible). Reconnaissance des sinistrés pour ceux qui s'intéressent à leur malheur. — Famille digne d'intérêt.

Géographie : *Les Alpes.* Portion du territoire qu'elles occupent. — Chaînes et vallées principales. — Sommités les plus remarquables. — Routes et voies ferrées; les grands tunnels : Gothard, Simplon, Lötschberg ; lignes de moindre importance : Montreux-Oberland par les Saanenmöser, Brunig, Albula, Bernina. — Projet du Splugen.

E. Visinand.

GYMNASTIQUE

Leçons-types.

IIIe degré. — Elèves de 9 ans. — Leçons de 30 minutes.

Ier Exemple.

1. Dans la ligne de front, marcher sur place, en av. en arr., en av. au pas rompu. Faire numéroter par 4 et former la ligne de flanc ; les nos 2 se placent à g. des nos 1 ; les nos 3 à g. des nos 2 et les nos 4 à gauche des nos 3.

2. Former 4 rangs ouverts et :

Fermer et ouvrir les pieds ; lever et baisser les br. en av. ; de côté ; en h. Après chaque lever, fermer et ouvrir les mains.

Poser la pointe d'un pied et retour en av. de côté, en arrière ; après chaque pas, le pied revient en pos. normale.

3. Suspension et station obl. au reck ; changer la prise alter.

4. De la station écartée :

Tourner la tête de g. à dr. et de dr. à g. ; incliner le corps en av. et en arr. ; tourner le corps à g. et à dr. en station écartée ; fl. le corps en av. mains aux épaules.

5. Appui couché facial à une poutrelle.

6. Marcher sur les poutrelles (avec assistance d'un camarade).

7. Jeu : « Gare l'anguille ».

IIme Exemple.

1. Dans la ligne de flanc : Etude du pas changé par le pas rompu.

Numéroter par 4. Préparation à l'étude du quart de conversion par groupes avec départs successifs ; les nos 1 tournent, ensuite les nos 2, puis les nos 3 et enfin les nos 4.

2. Ouvrir les rangs et : Exécuter les mts préparatoires à la natation, bras et une jambe.

3. Sauter en susp. td. à 2 perches.

4. De la pos. mains aux épaules :

Fléchir le corps en av., en arr., de côté ; tourner à g. et à dr. (Tous ces ex. se font en st. écartée).

5. Sauter à l'appui facial aux barres p. (ou poutre d'appui).

6. Sauter une poutrelle placée en largeur en posant un pied ; monter et sauter en avant. Former le cercle.

7. Jeu : « La course des bouchons ».

E. Hartmann et E. Richème, professeurs de gymnastique.

ARITHMÉTIQUE. — Problème pour les maîtres.

— Quand a eu lieu cette bataille ? demandaient des étudiants à leur professeur d'histoire moderne.

— Messieurs, leur répondit-il, cherchez vous-mêmes : Si j'en divise la date par 2, il reste 1 ; par 3 il reste 2 ; par 7 il reste 6 ; par 11, il reste 1.

De quelle bataille s'agissait-il ?

Adresser les solutions (arithmétiques ou algébriques) avant le 16 décembre 1911 au rédacteur de la Partie pratique. M. à L.

Lausanne. — Imprimeries Réunies S. A.)

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Nomination.

Dans sa séance du 1er décembre 1911, le Conseil d'Etat a nommé M. le Dr Paul JOMINI, actuellement maître au Collège d'Yverdon, en qualité de maître de sciences aux Ecoles normales, à Lausanne.

CONFÉRENCE ROMANDE

DES

Chefs des Départements de l'Instruction publique

Diplôme intercantonal pour l'enseignement du français en pays de langue étrangère

(degré supérieur)

Inscription des candidats **jusqu'au 31 décembre 1911**, auprès du président du jury, M. le professeur **Jean Bonnard**, avenue Davel, **Lausanne.** H35677L

6me COURS INTERNATIONAL

d'Expansion Commerciale

A H. 9618 Y.

L'Institut Supérieur de Commerce d'ANVERS

(en langue française)

Du 22 Juillet au 10 Août 1912.

Prospectus **gratuits** à disposition. S'adresser à **M. A. JUNOD,** Président de la Société internationale pour l'enseignement commercial, **BERNE.**

TABLEAUX INTUITIFS

pour toutes les branches de l'enseignement dans les écoles primaires, complémentaires, les gymnases et les universités.

REPRÉSENTATION GÉNÉRALE EN SUISSE

des éditeurs des tableaux scolaires de Leipzig **F.-E. Wachsmuth (Lehmann-Leutemann)** et **F. Schreiber (Engleder)**.

Dépositaires en gros de matériel scolaire et de matériel d'enseignement.
Revendeurs pour les éditeurs Hölzel, à Vienne, **C.-C. Meinhold & Fils**, etc.

Editeurs nous-mêmes des tableaux suisses bien connus pour l'enseignement intuitif et des tableaux pour l'enseignement de la géographie.

Spécialité : Tableaux artistiques pour décoration murale.

Nous fournissons aux **prix originaux** le matériel d'enseignement de toute nature et à **des conditions spéciales** les tableaux intuitifs des éditeurs que nous représentons.

Nous avons constamment en magasin des milliers de tableaux intuitifs.

Envois à l'examen.

Aucune maison ne peut fournir à meilleur marché ni plus rapidement que la nôtre.

Catalogues illustrés sur demande

pour les articles les plus courants et les meilleures nouveautés.

Catalogues spéciaux et gratuits.

à disposition pour toutes les branches de l'enseignement, avec prix originaux des éditeurs.

KAISER & Cie, BERNE

Etablissement suisse pour la fourniture de matériel d'enseignement.

Matériel pour l'enseignement des Sciences naturelles.

Modèles en papier mâché : œil, oreille, cerveau, crâne, cœur, torse, thorax, organes de la digestion, etc.

Animaux empaillés, métamorphoses dans l'alcool, squelette, crâne, etc., préparations microscopiques.

Collections d'insectes, de métaux, de pierres.

Collections technologiques de Kagerah.

Matériel intuitif pour l'enseignement du calcul : Mesures de capacité, décimètre cube, collections de solides, etc.

Matériel pour l'enseignement de la physique, de la chimie; **tableaux intuitifs** pour toutes les branches de l'enseignement.

Représentation générale en Suisse des maisons de premier ordre.

Nous ne tenons que les meilleurs articles et aux prix les plus réduits.

CATALOGUES ILLUSTRÉS GRATUITS

Kaiser & Cie, Berne

Caoutchouc

Pardessus

Sports

Nous rappelons à MM. les membres de la S. P. V. l'escompte spécial de

10 %

sans aucune majoration, nos prix modérés sont tous marqués en chiffres connus.

MAISON MODÈLE, LAUSANNE

Maier & Chappuis, Rue du Pont.

Complets

EPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, Genève, fourni gratuitement tous les renseignements pour organiser l'**Epargne scolaire**.

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

L. BRUYAS & CH. CHEVALLAZ

Rue de la Louve, 4. **LAUSANNE** — Rue du Seyon, 19, **NEUCHATEL**
Téléphone Rue Colombière, **NYON.**

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils de tous prix, du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique :

Funèbres Lausanne.

Spécialité d'Ouvrages d'Enseignement Musical

Méthodes, Solfèges et toute Musique Instrumentale et Vocale

Orchestre - Fanfare - Harmonie - Chorale

Fétis, F. J. Manuel des Compositeurs, Directeurs de musique, Chefs d'Orchestre et de musique militaire. fr. 8.—

Maréchal, H. et Parès, G. Monographie universelle de l'Orphéon, Sociétés Chorales, Harmonies, Fanfares. fr. 3.50

Reuchsel, A. L'Art du Chef d'Orphéon (le codex des Sociétés malades; le Vade-mecum des autres.) fr. 3.—

Roger-Ducasse. Ecole de la dictée, 400 exercices gradués à l'usage des écoles primaires. fr. 3.—

Humbert, G. Notes pour servir à l'étude de l'histoire de la musique. fr. 2.50

Kling, H. Théorie élémentaire et pratique de l'art du Chef d'Orchestre, du Directeur de musique d'harmonie, de fanfare et de Société Chorale. fr. 1.—

Kœlla, G. A. Exercices de chant, adoptés au Conservatoire de musique. fr. 2.—

» Théorie de la musique, adoptée au Conservatoire de musique. fr. 1.—

Pilet, W. Théorie élémentaire de la musique et premiers principes de l'harmonie. fr. 1.—

Lauber, L. Cours complet de Solfège, pratique et gradué, en 2 cahiers fr. 1.—

» A. B. C. de la musique, contenant les notions élémentaires de l'enseignement musical, d'après les principes de la méthode Frœbel. fr. 1.50

Masset, H. Exercices de chant, méthodiquement gradués (3me édition) fr. 2.50

Dureau, Th. Cours théorique et pratique d'Instrumentation et d'Orchestration, à l'usage des Sociétés de musique instr., Harmonies et fanfares.
1er Vol. Instrumentation, fr. 8.— ; 2me vol. Orchestration. Fanfares, fr. 7.—

Soullier Ch. Dictionnaire complet de musique. fr. 2.50

Mayor, Ch. — **A Prima Vista,** solfège choral pour voix d'hommes, avec exercices de lecture à vue, 1re partie : comprenant 30 chœurs (sans paroles) dans es tonalités majeures jusqu'à 3 dièzes et 3 bémols, avec modulations aux tons voisins (préparation aux concours). fr. 1.35
2e partie : comprenant des chœurs plus développés, dans toutes les tonalités, avec modulations aux tons éloignés et emploi des mesures simples et composées. (En préparation.)

Bayer, J. Manuel de Pédagogie musicale pratique.
1er vol. : Pédagogie orale. — Leçons au tableau noir, fr. 4.—
2me vol. : Pédagogie écrite. — Compositions écrites, fr. 5.—
» Vade-Mecum du Directeur de Sociétés Chorales, fr. 4.—

Combarieu, J. Le Chant Choral; cours élémentaire et moyen à l'usage des écoles primaires, fr. 1.50

Marcailhou, G. L'art de composer et d'écrire la musique légère (danses) fr. 5.—

Declercq. Cours pratique de transposition, d'accompagnement et de lecture à vue à l'usage de tous les musiciens, fr. 4.—

Berger, A. Théorie scientifique du violon, fr. 3.50

Kœckert, G. Les principes rationnels de la technique du violon, fr. 2.15

Berthoud, E. Cours pratique de gymnastique spéciale des doigts, du poignet et du bras pour faciliter l'étude du violon, fr. 2.70

FŒTISCH Frères (S. A.) Editeurs

Lausanne — Vevey — Neuchâtel — Paris.

Lausanne. — Imprimeries Réunies. (S. A.)

DIEU HUMANITÉ PATRIE

XLVIIme ANNÉE. — N° 50 LAUSANNE — 16 décembre 1911

L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·RELIÉS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annonces :

CHARLES PERRET

Professeur, Avenue de Morges, 24, Lausanne.

Editeur responsable.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : A. Dumuid, instituteur, Bassins.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHATEL : L. Quartier, instituteur, Boudry.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE

Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine
à ZURICH

Assurance avec ou sans participation aux bonis d'exercice.
Coassurance de l'invalidité.

Tous les bonis d'exercices font retour aux assurances avec participation.
Assurance de risque de guerre sans surprime. — Police universelle
Excédent total disponible plus de fr. **15.993.000.**
Fonds total plus de fr. **121.827.000. Assurances en cours** plus de fr. **237.107.000**

Par suite du contrat passé avec la **Société pédagogique de la Suisse Romande.** ses membres jouissent d'avantages spéciaux sur les assurances en cas de décès qu'ils contractent auprès de la Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine.

SUPERBE PRIME
aux abonnés et lecteurs de l'EDUCATEUR

La Fuite de Charles-le-Téméraire

Planche de 70/100 cm. en 10 couleurs.
Admirable reproduction du tableau de EUGENE BURNAND.

Tirée sur les presses des ateliers Säuberlin & Pfeiffer, à Vevey, cette belle gravure a rencontré par son irréprochable exécution l'approbation entière des connaisseurs et du maître à qui nous devons cette toile rappelant avec une intense vérité une des vieilles gloires militaires de nos ancêtres.

Les abonnés et lecteurs de l'**Educateur** voudront tous la posséder puisque grâce à un arrangement spécial elle leur est offerte **au prix de faveur de 5 fr.** (8 fr. jusqu'ici en librairie), plus 30 centimes pour frais d'emballage soigné et de port.

Adresser les commandes le plus tôt possible à l'Administration de l'**Educateur**, Lausanne. Les envois seront faits contre remboursement,

Librairie Payot & Co., Lausanne.

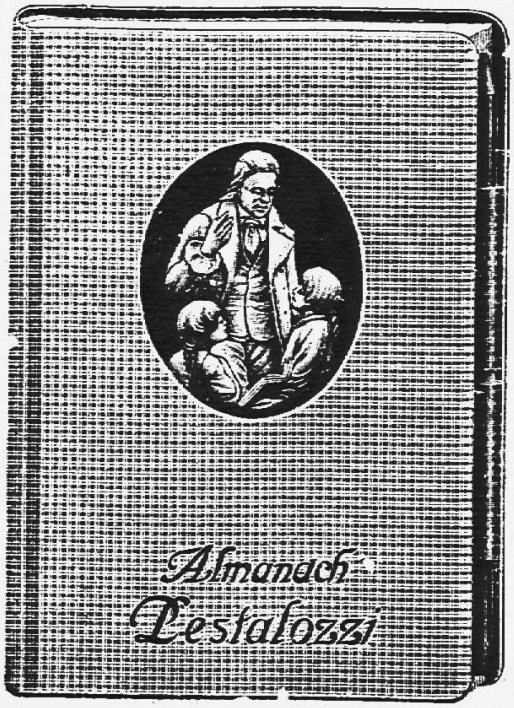

UNE ENCYCLOPÉDIE DE POCHE POUR LA JEUNESSE

ALMANACH PESTALOZZI pour 1912.—Agenda de poche à l'usage de la jeunesse scolaire. Un volume petit in-16 de 300 pages, contenant *plusieurs centaines* d'illustrations en noir et en couleurs, Relié, toile souple. 1 fr. 60

« *Je comprends le succès que ce petit livre rencontre auprès du public suisse et souhaite que chaque année il s'affirme davantage.* »

A. LACHENAL,
ancien conseiller fédéral.

Des écoliers et écolières nous écrivent : L'*Almanach Pestalozzi* est pour moi le cadeau de Noël que je préfère à tous ; c'est mon meilleur ami et conseiller ; il est tout simplement superbe.

TABLEAUX NOIRS

en ardoise et en bois

Représentation générale des tableaux originaux Jäger de Worms.

En magasin plus de 50 grandeurs différentes et une trentaine de genres de chevalets ou supports divers.

SPÉCIALITÉ
FOURNITURES POUR BATIMENTS SCOLAIRES COMPLETS

Toujours environ 700 tableaux en magasin.

Demandez notre catalogue illustré.

Kaiser & Cie, Berne

Maison spéciale de matériel d'enseignement.

HORLOGERIE - BIJOUTERIE - ORFÈVRERIE

Récompenses obtenues aux Expositions pour fabrication de montres.

Bornand-Berthe

Lausanne
8, Rue Centrale, 8

Montres garanties en tous genres et de tous prix : **argent** 12, 16, 25, 40 jusqu'à fr. 100 ; **or** pour dames de 38 à 250 fr. ; pour messieurs de 110 à 300 fr. — **Bijouterie** or 18 karats, doublée et argent. — **Orfèvrerie de table** : en argent contrôlé : couvert depuis fr. 18,50, cuillères café, thé, dessert depuis fr. 40 la douzaine, etc. — **Orfèvrerie** en métal blanc argenté, 1er titre garanti : couverts depuis fr. 5, cuillères café de fr. 18 la douzaine.

RÉGULATEURS — ALLIANCES

10 % de remise au corps enseignant **Envoi à choix.**

La Fabrique de draps A. SCHILD

BERNE

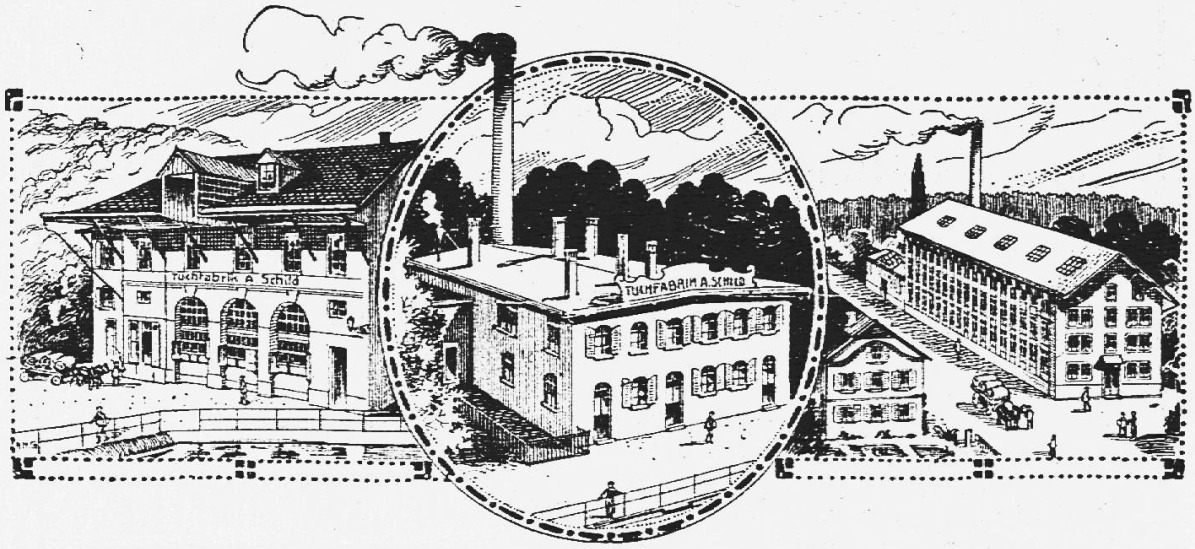

Environ 100 ouvriers -- Fondée en 1866 -- Installations modernes

manufacture les effets de laine tricotés ou tissés et fournit des étoffes solides pour hommes, dames et jeunes gens. Demandez tarifs et échantillons.

N. B. — La fabrique n'expédie que des draps manufacturés dans ses établissements. Elle possède des machines spéciales pour préparer les effets de laine.